

Séance ordinaire du 9 mai 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi neuf mai deux mille vingt-trois à neuf heures trois, en visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-04-28

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 mai 2023.

CE-2023-04-29

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information [Document d'aide à la décision GCH-2023-057-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-057-R-1, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2023-04-30

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Filon auprès de la Commission municipale du Québec [Document d'aide à la décision DAJSC-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Filon (CMQ-69627-001), concernant la portion de son immeuble situé au 4577, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (QC) G6W 6M6, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2023-04-31

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté [Document d'aide à la décision GRE-2023-017](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière aux organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-017,

pour le maintien de leur activité auprès de la population lévisienne.

CE-2023-04-32

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires de nature géotechnique et environnementale pour la réalisation des plans et devis du projet de réfection des infrastructures des rues d'Aubigny, Philibert-Grondin, Saint-Éric et Vaillancourt (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2023-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires de nature géotechnique et environnementale exigées pour la réalisation des plans et devis du projet de réfection des infrastructures des rues d'Aubigny, Philibert-Grondin, Saint-Éric et Vaillancourt (secteur Lévis), au montant maximum de 85 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77.

CE-2023-04-33

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation de travaux de prolongement du parcours des Anses (tronçon situé entre le parc Aline-Welsh-Murphy et la 1^{re} Avenue, dans l'ancienne emprise ferroviaire)

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2023-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des travaux de prolongement du parcours des Anses (tronçon situé entre le parc Aline-Welsh-Murphy et la 1^{re} Avenue, dans l'ancienne emprise ferroviaire), au montant maximum de 3 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77.

CE-2023-04-34

Aide financière à des organismes de la communauté pour des projets de l'entente de développement culturel

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-007](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière, selon les modalités de versement, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-007, pour le maintien de leur activité auprès de la population lévisienne.

CE-2023-04-35

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190)

[Document d'aide à la décision FIN-2023-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Simon Roberge-Vallières, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190), afin de terminer le mandat de madame Annie Gaudreault prévu le 7 mars 2024.

CE-2023-04-36**Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986)**

Document d'aide à la décision FIN-2023-023

<https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/fpd/FIN-2023-023.pdf>

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Simon Roberge-Vallières, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986), afin de terminer le mandat de madame Annie Gaudreault prévu le 27 juin 2024.

CE-2023-04-37**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 16 mars 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-024](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 16 mars 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-04-38**Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-025](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023 est déposée, à titre d'information.

CE-2023-04-39**Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 mars 2023 et de la liste des crédits additionnels pour la même période**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-026](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 mars 2023 et la liste des crédits additionnels pour la même période sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-04-40**Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le texte proposé pour le *Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis*, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision FIN-2023-027, et de décréter que ces modifications entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

CE-2023-04-41

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 962 444 du cadastre du Québec (chemin Aubin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-018-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis défavorable pour l'aliénation du lot 1 962 444 du cadastre du Québec (chemin Aubin, secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-018-R-1.

CE-2023-04-42

Vente d'une partie du lot 2 059 516 du cadastre du Québec à Pivot Pintendre inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2023-024](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Pivot Pintendre inc. portant sur une partie du lot 2 059 516 du cadastre du Québec, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-024, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Pivot Pintendre inc., d'affecter le montant de 96 935,20 \$ à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

CE-2023-04-43

Dépôt du compte-rendu de la réunion du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenue le 1^{er} mars 2023

[Document d'aide à la décision DEV-2023-046](#)

Le compte-rendu de la réunion du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenue le 1^{er} mars 2023 est déposé, à titre d'information

CE-2023-04-44

Acquisition d'une partie des lots 2 154 263 et 2 154 285 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-012](#)

Il est résolu d'accepter la promesse bilatérale de vente et d'achat portant sur une partie du lot 2 154 263 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 97,7 mètres carrés, et d'une partie du lot 2 154 285 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9,0 mètres carrés, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-012, d'autoriser le Directeur de l'approvisionnement à signer cette promesse,

d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces parties de lot sont affectées à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

CE-2023-04-45

Attribution du contrat pour la fourniture, l'installation et la maintenance de fibres noires pour trois projets sur le territoire de la ville et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-082](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture, l'installation et la maintenance de fibres noires pour trois projets sur le territoire de la ville (appel d'offres 2023-50-16), à Électro Saguenay ltée, pour une dépense estimée à 587 571\$, avant TPS et TVQ, incluant toutes les options, dont les prix unitaires seront indexés à compter du 25^e mois de réalisation de la phase 2, pour une durée de 20 ans à partir de l'acceptation finale des travaux du volet A, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-04-46

Abrogation de la résolution CE-2023-03-52 « Attribution du contrat de location de pelles hydrauliques sur chenilles à tarif horaire sans opératrice ou opérateur » et attribution du contrat pour la location de pelles hydrauliques sur chenilles à tarif horaire sans opératrice ou opérateur

[Document d'aide à la décision APP-2023-084](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2023-03-52 « Attribution du contrat de location de pelles hydrauliques sur chenilles à tarif horaire sans opératrice ou opérateur ».

Il est également résolu d'attribuer les contrats pour la location de pelles hydrauliques sur chenilles à tarif horaire sans opératrice ou opérateur (appel d'offres 2023-50-18) de la façon suivante :

- lot 3, pour la location de pelle catégorie 1313 :
 - à Équipement St-Germain inc., pour une dépense estimée à 88 770 \$, avant TPS et TVQ, pour le premier rang du lot 3, pour une durée de trois ans, dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission;
 - à Les entreprises Lou vil inc., pour une dépense estimée à 98 265 \$, avant TPS et TVQ, pour le deuxième rang du lot 3, pour une durée de trois ans, dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission ;
 - à Gestion belle-rivière inc., pour une dépense estimée à 121 290 \$, avant TPS et TVQ, pour le troisième rang du lot 3, pour une durée de trois ans, dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission.
- lot 4, pour la location de pelle catégorie 1320 :
 - à Les entreprises Lou vil inc., pour une dépense estimée à 132 900 \$, avant TPS et TVQ, pour le premier rang du lot 4, pour une durée de

trois ans, dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission;

- à Équipement St-Germain inc., pour une dépense estimée à 142 200 \$, avant TPS et TVQ, pour le deuxième rang du lot 4, pour une durée de trois ans, dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-04-47

Nomination d'une représentante des usagères ou usagers des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision TMD-2023-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer madame Cindy Morin, à titre de représentante des usagères ou usagers des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis, pour un mandat d'une durée de quatre ans, tel qu'il est recommandé par la résolution numéro 2023-050, adoptée par cette société.

CE-2023-04-48

Règlement modifiant le Règlement RV-2019-19-21 concernant la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels

[Document d'aide à la décision DEV-2023-043-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2019-19-21 concernant la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-043-R-1.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 5 000 000 \$ à 10 000 000 \$.

CE-2023-04-49

Options de renouvellement des contrats d'entretien ménager de divers bâtiments

[Document d'aide à la décision APP-2023-035](#)

Il est résolu d'exercer les options de renouvellement de trois années des contrats d'entretien ménager de divers bâtiments (contrat numéro 2020-55-113, groupes 5, 10, 13 et 17), attribués par la résolution CE-2021-02-64 adoptée le 9 mars 2021, au montant de 137 406,12 \$, 146 577,65 \$, 117 138,72 \$ et 141 008,03 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions prévues aux documents contractuels 2020-55-113 et à la soumission produite par les

adjudicataires.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'exercer les options de renouvellement de trois années des contrats d'entretien ménager de divers bâtiments (contrat numéro 2020-55-113 groupes 14 et 16), attribués par la résolution CV-2021-02-06 adoptée le 22 mars 2021, au montant de 270 073,06 \$ et 294 849,52 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions prévues aux documents contractuels 2020-55-113 et à la soumission produite par les adjudicataires.

CE-2023-04-50

Acquisition par expropriation de deux parties du lot 6 489 287 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald), incluant des travaux permanents de voirie, d'aqueduc et d'égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d'aménagements paysagers, d'éclairage et de signalisation routière, de déplacement et d'enfouissement d'utilités publiques, une partie du lot 6 489 287 du cadastre du Québec d'une superficie de 20,9 mètres carrés (parcelle 1) et une partie du lot 6 489 287 du cadastre du Québec d'une superficie de 361,2 mètres carrés (parcelle 2), telles qu'elles sont montrées sur le plan préparé par madame Amélie Côté, arpenteur-géomètre, sous le numéro 403 de ses minutes, tel qu'il indiqué en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-014, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de ces immeubles et à signer tout document requis à cet effet.

CE-2023-04-51

Attribution du contrat pour les travaux relatifs à l'ajout de voies réservées pour le transport collectif et la réfection complète du tronçon 3 du boulevard Guillaume-Couture (tronçon situé entre la route du Président-Kennedy et le boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-083](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux relatifs à l'ajout de voies réservées pour le transport collectif et la réfection complète du tronçon 3 du boulevard Guillaume-Couture, (tronçon situé entre la route du Président-Kennedy et le boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) (appel d'offres 2023-50-01), à Les excavations Lafontaine inc., pour une dépense estimée à 23 249 837 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux, le tout conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

CE-2023-04-52

Conditions de réalisation des travaux de voies réservées du tronçon 2 sur le

boulevard Guillaume-Couture

Il est résolu de décréter que la réalisation des travaux de voies réservées du tronçon 2 sur le boulevard Guillaume-Couture est conditionnelle à l'obtention d'une lettre d'intention du versement d'une aide financière additionnelle du ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec pour ce tronçon, laquelle lettre devant être reçue par la Ville au plus tard le 24 juin 2023.

CE-2023-04-53**Levée de la séance**

La séance est levée à 10 h 08.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
